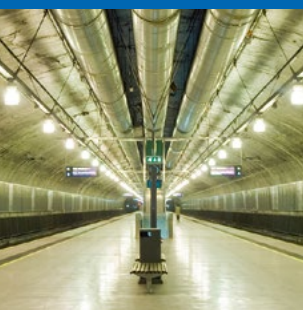
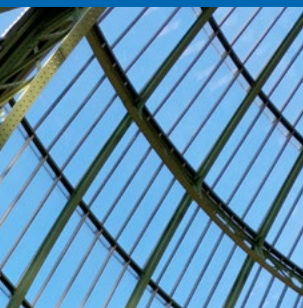




L'assurance d'une juste indemnisation



PROGRAMMES D'ASSURANCE SUR MESURE

POUR LES ACTEURS
DE LA CONSTRUCTION
ET POUR LES PME

Conseil en
assurances pour
la rénovation du
Grand Palais
2018-2024

Le mot du Président

L'expérience montre que, du fait de la nécessité de plus en plus forte de résultats, certaines sociétés de courtage s'éloignent de leurs clients, qui, dès lors, ne bénéficient plus d'un service de qualité.

J'ai créé ASQUA en 2008 dans le but d'offrir à un nombre restreint de clients un service de proximité, personnalisé et réactif, afin de les assister dans la résolution des problèmes de Responsabilité et d'Assurances auxquels ils sont confrontés. Je suis personnellement impliqué dans la conception de programmes d'assurances, la mise en concurrence du marché, la gestion des polices et des sinistres qui s'y rapportent.



Jacques PELLETIER

En 2018, à la suite d'une évolution capitalistique, la création du nouveau groupe ASQUALANGE, dont je suis l'actionnaire majoritaire et que je préside, nous a permis de nous recentrer sur nos activités historiques, au travers de nos deux filiales :

- ASQUA BTP, d'une part, continue d'agir dans le domaine de l'Assurance Construction et plus généralement du Conseil et de l'Ingénierie d'Assurance à destination des acteurs du Bâtiment, des Travaux Publics et des Industriels.
- ABAS CONSEIL, d'autre part, intervient en tant que courtier traditionnel au service des PME.

Ainsi totalement indépendant, ASQUALANGE se tient à la disposition de ses clients afin que ceux-ci ne soient pas simplement assurés mais qu'ils soient justement indemnisés en cas de sinistre.

Bien à vous,
Jacques PELLETIER

2018 : ASQUALANGE

Création du groupe ASQUALANGE, présidé par Jacques Pelletier, qui détient les deux filiales ASQUA BTP et ABAS CONSEIL. Scission avec le groupe LEADER INSURANCE qui conserve les entités LEADER UNDERWRITING, ABAS INSURANCE et LEADER ASSURANCES, sous la présidence de Yoann Chéry.

2015 : ABAS INSURANCE

Création de ABAS INSURANCE, filiale du groupe ASQUA ASSURANCE ET PARTICIPATION. Rachat de ABAS CONSEIL par ABAS INSURANCE. Prise de participations dans LEADER UNDERWRITING.

2013 : ASQUA ASSURANCE ET PARTICIPATION

Création d'une holding, ASQUA ASSURANCE ET PARTICIPATION, présidée par Jacques Pelletier, dans le cadre du rapprochement avec LEADER ASSURANCES, présidé par Yoann Chéry.

2008 : ASQUA BTP

Création de ASQUA BTP par Jacques Pelletier.

2005 : ABAS CONSEIL

Création de ABAS CONSEIL par Alain Beurrier. Jacques Pelletier cède LANGE à AON France et en devient Directeur du département Assurances Construction et Immobilier.

1980 : LANGE

Création de LANGE par Jacques Pelletier, cabinet de courtage spécialisé en Assurances Construction.

3

3 sociétés distinctes
inscrites à l'ORIAS



2M€

2 millions d'€
de chiffre d'affaire
en 2017



12

12 salariés
dont 5 personnes
dédiées à la
gestion de sinistres



12000

12 000 sinistres
Construction dans notre
base de données, dont
plus de 4 000 actifs



2200

2 200 véhicules
assurés
dont 310 bus

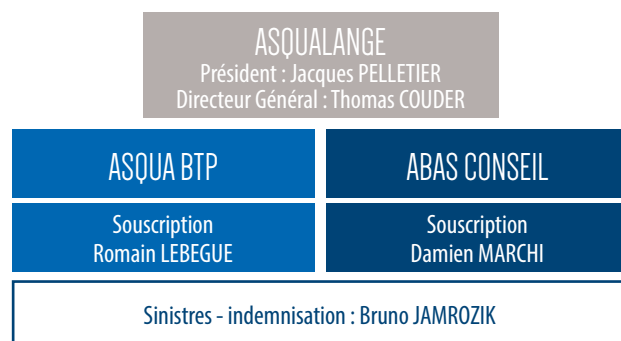


40

40 années
d'expérience
dans l'assurance
Construction



Notre organisation



■ Direction Générale

Thomas COUDER est ingénieur civil de l'école des Ponts ParisTech. Après un début de carrière en expatriation chez BOUYGUES TRAVAUX PUBLICS et une expérience en maîtrise d'ouvrage de parcs de stationnement chez Q-PARK France, il rejoint l'Établissement Public d'Aménagement de la Défense Seine Arche (EPADESA) en 2009 et évoluera au poste de Directeur adjoint Études et Travaux. Depuis octobre 2017, il dirige le groupe ASQUALANGE et ses filiales. Jacques PELLETIER, Président, déclare : « Il s'agit d'une nouvelle orientation stratégique enthousiasmante que nous souhaitons donner à ASQUA BTP et ABAS CONSEIL. Je suis ravi d'avoir Thomas COUDER à mes côtés ; outre sa personnalité et son dynamisme, il nous apporte un réel savoir-faire en matière de management de projet et une forte crédibilité vis-à-vis de nos clients du secteur de la Construction, en particulier auprès des Maîtres d'Ouvrage. De plus, il constitue un gage de sérieux et de pérennité, nécessaire à notre activité dans les assurances de long terme. »



Thomas COUDER

■ Service sinistres - indemnisation

Le groupe ASQUALANGE dispose d'un service dédié à la gestion des sinistres et à l'indemnisation des assurés de ses filiales. L'équipe, constituée de 4 personnes et basée à Douai (Nord), est placée sous la direction de Bruno JAMROZIK, qui dispose d'une expérience de plus de 20 ans dans la fonction, notamment chez LANGE, AON et ASQUA.

■ Nos souscripteurs

La groupe dispose d'un souscripteur pour chacune de ses filiales : Romain LEBEGUE pour ASQUA BTP et Damien MARCHI pour ABAS CONSEIL. Tous deux disposent d'une expérience de plus de 10 ans, notamment acquise auprès de grandes compagnies d'assurances.

Nos activités



Le groupe ASQUALANGE exerce trois activités distinctes :

- L'intermédiation d'assurances pour le compte de clients publics ou privés.
- L'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) en matière d'Assurances pour le compte de grands opérateurs publics de la Construction (SEM, collectivités, Établissements publics).
- La gestion de sinistres pour le compte de compagnies d'assurance, en particulier sur des portefeuilles en run-off dans le domaine de la Construction.

Ces diverses activités nous permettent de conforter notre positionnement d'intermédiaire de confiance et indépendant entre les sociétés d'assurances et le client final.

■ Nos spécialités

ASQUA BTP dispose d'une expertise reconnue dans le secteur d'activité de la Construction. Nous intervenons pour tous types de clients dans ce domaine (maîtres d'ouvrage publics ou privés, maîtres d'œuvre, entreprises, prestataires, contrôleurs techniques), à qui nous pouvons apporter tous les produits d'assurance nécessaires et spécifiquement adaptés, à un chantier, à un ouvrage à construire ou à une activité. Notre équipe d'ingénieurs bénéficie d'une expérience unique du montage de programme d'assurances des grands projets, acquise notamment sur plusieurs métros de province ou des bâtiments emblématiques parisiens. Dans ce cadre, nous sommes capables d'accompagner nos clients bâtisseurs dans tous leurs besoins : conseil, prestations de services, assurances d'activité, de biens (y compris flotte auto), cyber, responsabilité des dirigeants, etc.

ABAS CONSEIL est un cabinet de courtage traditionnel spécialisé dans la couverture IARD des PME de tous secteurs. Nous nous distinguons par notre capacité à assurer des risques particuliers, que peu de nos confrères couvrent, grâce notamment à des partenariats avec des compagnies d'assurance spécialistes : BALCIA, CHUBB, TOKIO MARINE - KILN. Nous entretenons, par ailleurs, un partenariat particulièrement actif avec un courtier local, qui nous permet d'intervenir sur le marché IARD de l'île de la Réunion.

A EXPERTISE



Par sa spécialisation dans le secteur de la Construction, le groupe ASQUALANGE possède une compréhension pointue des métiers du bâtiment, de l'immobilier et des travaux publics, mais a su élargir son activité plus globalement dans l'industrie, notamment aéronautique ou métallurgique. De plus, nous bénéficions d'expertises métiers reconnues, comme le Conseil aux Maîtres d'Ouvrage publics ou la Gestion des Sinistres, issues d'une longue expérience de terrain et pratiquées par des équipes dédiées.

A PROXIMITÉ



Dans un contexte de grande concentration des acteurs, notre société est une structure à dimension humaine, accessible et réactive. Nous offrons un service basé sur l'écoute et la confiance, autant pour ce qui concerne la souscription et le renouvellement des contrats que pour la gestion des éventuels sinistres. Nous exerçons pleinement notre devoir de conseil afin d'accompagner nos clients dans le choix du meilleur contrat et pour toutes ses relations avec les assureurs. Nous nous attachons à ce que la Direction du groupe reste personnellement impliquée dans toutes les étapes majeures d'accompagnement du client.

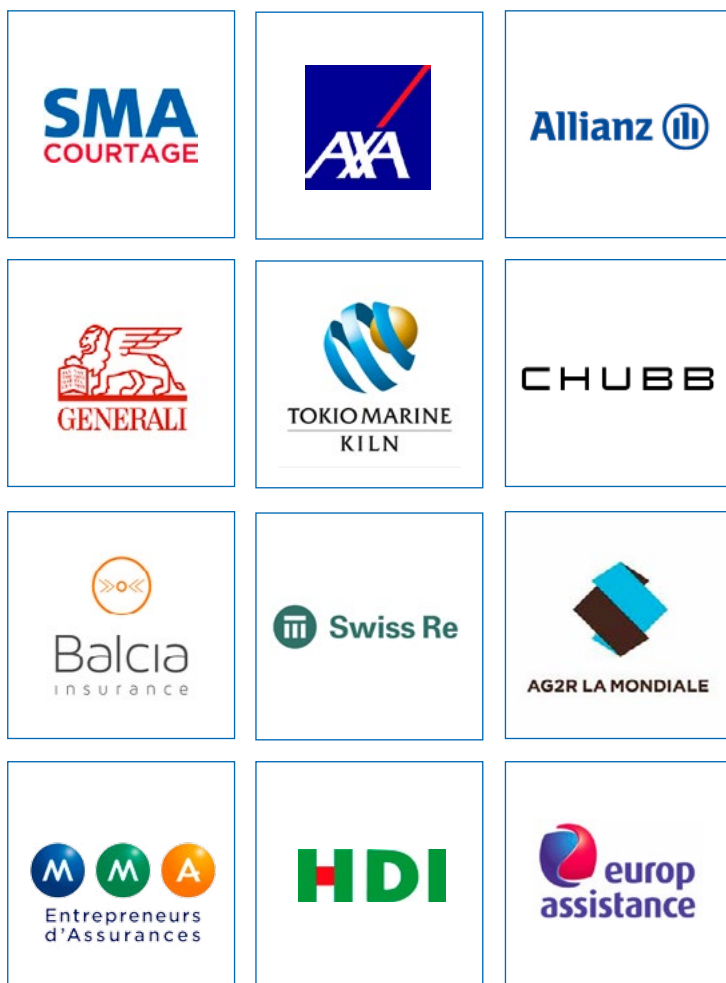
A SUR MESURE



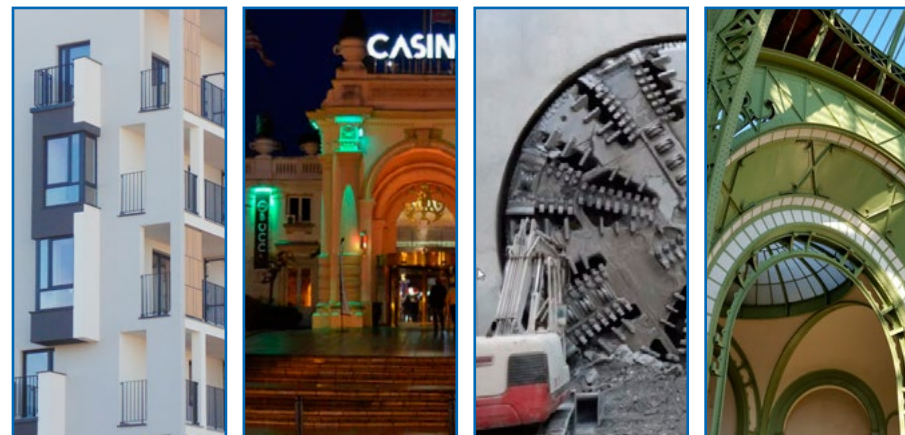
Le mandat que nous confie le client consiste à trouver le produit d'assurance le plus adapté à ses besoins auprès d'un porteur de risques, français ou étranger. Pour cela, notre réseau et notre connaissance du marché nous permettent de mettre en concurrence autant les grandes compagnies traditionnelles que des acteurs spécialisés moins connus du grand public. Pour les projets de construction les plus importants, nous proposons à nos clients de créer des contrats sur mesure qui répondront à leurs besoins, en optimisant le rapport couverture / prime. Enfin, en cas de sinistre, nous garantissons à nos clients « l'assurance d'une juste indemnisation ».

Nos partenaires

Notre groupe s'efforce de mettre en concurrence toutes les compagnies d'assurance susceptibles de couvrir les risques de nos clients. Parmi celles-ci, nous travaillons notamment avec :



Les clients du groupe ASQUALANGE



 Groupe Qualiconsult

- En intermédiation d'assurances
 - Qualiconsult, Philia, Flashlab, Studio MHNA, ATA0 Promotion** - assurances de responsabilité
 - Casino d'Aix les Bains, Groupe Youfa à la Réunion, une douzaine de collectivités locales à la Réunion** - dommages aux biens
 - Flotte à la Réunion** (310 bus), **flotte de Qualiconsult** (2000 VL)
- En tant qu'Assistant à Maître d'Ouvrage en matière d'Assurances
 - Méto de Rennes - ligne B, travaux en cours, mise en service prévue en 2019**
 - Rénovation du Grand Palais - projet en cours**
 - Construction de La Philharmonie de Paris - livrée en 2015**
- Gestion de sinistres
 - Portefeuille RC/RCD d'une société d'ingénierie française en run-off** - polices souscrites entre 2008 et 2015, environ 250 sinistres actifs
- Quelques références de l'histoire du groupe
 - Méto de Marseille - ligne 2, 1987**
 - Méto de Lille - ligne 2, 1989**
 - Méto de Toulouse - ligne A, 1993, et ligne B, 2007**
 - Grandes opérations parisiennes :
 - La Villette, Le Grand Louvre, La Bibliothèque de France, L'Opéra Bastille, Usine SYCTOM d'Issy les Moulineaux**
 - Et aussi : **Latécoère, Siplast, Altran, Ogic**



1bis, rue du Petit Clamart - Bâtiment E - CS 20702 – 78941 Vélizy Cedex - Tél : +33 (0)1 40 83 11 83



ASQUA est une marque commerciale du groupe ASQUALANGE, qui détient à 100% les sociétés filiales ASQUA BTP et ABAS CONSEIL.

ASQUALANGE - SAS au capital de 3 500 586 € - N° Orias : 18004811

www.asqua.fr - Tél : 01 40 83 11 83

Service Réclamation : reclamation@asqua.fr

Siège : Centrale parc - Bâtiment 5 - Avenue Sully Prudhomme - 92290 Châtenay Malabry

Bureaux : 1bis, rue du Petit Clamart - Bâtiment E - CS 20702 - 78941 Vélizy cedex

ASQUA BTP - SAS au capital de 100 000 € - N° Orias : 08044551

www.asqua-btp.fr - Tél : 01 40 83 11 83

Service Réclamation : reclamation@asqua.fr

Adresse : 1bis, rue du Petit Clamart - Bâtiment E - CS 20702 - 78941 Vélizy cedex

ABAS CONSEIL - SAS au capital de 25 000 € - N° Orias : 07001230

www.abasconseil.com - Tél : 01 46 32 93 30

Service Réclamation : reclamation@abasconseil.com

Adresse : 1bis, rue du Petit Clamart - Bâtiment E - CS 20702 - 78941 Vélizy cedex

ASQUALANGE et ses filiales possèdent des Garanties financières et assurances de Responsabilité Civile Professionnelle conformes aux articles L512-7 et L512-6 du Code des Assurances. ASQUALANGE et ses filiales exercent leur activité en application des dispositions de l'Article L520-1 II b du Code des assurances, sous contrôle de l'ACPR, 4 Place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris cedex 09 (www.acpr-banque-france.fr) - Tél : 01 49 95 40 00. Médiation : le Médiateur de l'Assurance est compétent pour intervenir sur tout litige n'ayant pas pu être réglé dans le cadre d'une réclamation préalable directement adressée à notre adresse réclamation ci-dessus. Il peut être saisi par l'un quelconque des moyens suivants : la Médiation de l'Assurance, Pôle CSCA, TSA 50110 75441 Paris Cedex 9, ou le.mediateur@mediation.assurance.org

